



PROJET ECOLE

Création d' une école alternative
ouverte à tous et plus spécifiquement aux enfants
porteurs de déficiences et troubles du développement
légers à modérés.

SOMMAIRE

- 1- Un constat
- 2- Notre objectif
- 3- Le lieu et les locaux
- 4- L'école
- 5- Le temps pédagogique
- 6- Le projet pédagogique
- 7- Annexe

1- Un constat :

Une part importante d'enfants en âge de scolarisation est impactée par des troubles du comportement ou atteints de déficiences légères (troubles dys ou associés, tdah, phobie scolaire)

Actuellement l'Education Nationale s'implique dans une politique inclusive destinée à prendre en compte les besoins particuliers d'élèves ciblés et reconnus comme

porteurs de déficiences et handicaps légers ou plus invasifs.

Dans les mêmes temps, cette institution se trouve confrontée à un déficit en termes de personnel qualifié et spécialisé pour accompagner ces enfants à profil particulier. Les ressources budgétaires pour recruter, former les professionnels et accueillir les élèves dans un cadre sécurisant où les locaux et le matériel pédagogique doivent être adaptés à tout un chacun sont insuffisantes et ne permettent pas d'apporter les réponses attendues en termes de prises en charge des élèves à profils particuliers.

Par ailleurs, souhaiter une société et une école inclusive est une idée positive et porteuse quand elle ne conduit pas faute de moyen à "nier" la réalité de tout un chacun dans son individualité. Accueillir et accompagner un enfant dans ses particularités demande à reconnaître que cet enfant est unique et hors normes. En d'autres termes, aucun handicap, aucune déficience ne peut se substituer à l'autre. Cela demande des moyens humains et logistiques importants et coûteux si on souhaite une inclusion réussie, sereine et pérenne. Il ne suffit pas "d'avoir droit à" car la loi de 2005 le dit, il faut donner aussi "les moyens de".

Lorsque des enfants sont atteints de Troubles Dys, de phobie scolaire, de TDAH, il peut être compliqué pour l'enfant et sa famille de trouver l'accompagnement personnalisé et personnalisable. Cela peut vite conduire à une dégradation qualitative de la scolarité de l'enfant : des efforts coûteux en termes d'adaptation et de disponibilité dans les apprentissages, une estime de soi

dévalorisée, une perte de l'envie d'apprendre, l'amorce d'un échec scolaire conduisant potentiellement à une déscolarisation dont enfant et parents risquent de ne pas sortir indemnes. Le processus d'une scolarité fortement fragilisé se trouve entamé et avec lui le projet d'études supérieures menant à un projet de vie professionnel.

Ces enfants porteurs de déficiences ne trouvent alors pas/plus leur place, ni en école ordinaire, ni en institution spécialisée (IME, ULIS) qui accueillent et accompagnent, pour la majeure partie, les enfants porteurs de troubles et handicaps graves et persistants.

Ce constat n'a pas pour but de stigmatiser le système éducatif dans son ensemble ni de vider les écoles quelles qu'elles soient de leurs élèves, mais simplement permettre une réflexion et proposer, tant que faire se peut, un modèle de structure pédagogique qui accompagnerait enfant et parents rencontrant des difficultés à vivre une scolarité sereine et bénéfique et peinant à trouver une solution adéquate.

Ce constat n'a pas pour but de créer un espace qui évoluerait en autarcie mais bien de faire en sorte que chaque enfant, chaque famille puisse rester en lien avec le système éducatif dans son ensemble et la société en particulier.

2-Notre objectif : un projet éducatif et pédagogique cohérent et adapté pour une scolarité réussie

Le souhait est de créer une école où les enfants peuvent apprendre à leur rythme dans le respect de leurs

particularités et réamorcer une scolarité sereine et porteuse de projets pour leur avenir.

Un des objectifs essentiels est de restaurer l'estime de soi et la sécurité affective qui font très souvent défaut lorsqu'un enfant s'est senti maltraité, voire humilié dans ce qu'il est. Sur cette base, toile de fond de l'accompagnement, chaque enfant doit être accompagné à restaurer son envie d'apprendre, de progresser et acquérir les bases solides des apprentissages préconisées par le socle commun des apprentissages de l'éducation nationale.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, il est souhaitable et prévu de mettre à disposition des enfants et des familles un personnel professionnel, compétent et formés aux pédagogies des enseignements spécialisés et adaptés, diplômé.

La formation continue de ce personnel professionnel est également une part non négligeable et garante d'un suivi et un accompagnement sérieux des élèves.

En l'occurrence, l'école se veut transparente et communicante avec les familles et les partenaires potentiels quant aux pédagogies et cadres structurels utilisés dans ses pratiques.

3-Le lieu et les locaux:

La Champenoise, commune du département de l'Indre a été choisie pour réaliser ce projet et implanter l'école. Les bâtiments (ancienne métairie) de plein pied bénéficient de travaux de réfection et d'aménagement

selon les règles de conformité ERP.

La commission de sécurité vérifiera que les locaux répondent aux normes PMR et incendie après demande de la mairie, avant ouverture des locaux afin de valider la conformité du bâtiment.

L'école classée en catégorie 5 de type R sera déclarée au SDIS.

Concernant les normes incendie, sont prévus :

-un dégagement de 1m, seuil bas, ouverture facile et vers l'extérieur avec verre sécurit.

-1 extincteur par tranche de 300M2 (ou par niveau)

-une alarme de classe 4 obligatoire

-un point de regroupement à l'extérieur (à l'avant près du portillon).

-3 exercices d'évacuation obligatoires par an.

Les registres et plans obligatoires seront accessibles et mis à jour le cas échéant.

Il n'est pas prévu de restauration scolaire avec cuisson sur place, juste un espace pour la restauration des enfants et du personnel qui apporteront leur panier-repas. Un micro- ondes pourra être mis à disposition.

Les locaux comprennent un espace pédagogique pourvu d'une salle de 60 m² et d'une autre salle de 40 m², une salle de bain et un WC de 10,5 m².

Le tout sur une superficie de 110,5 m² au sol accessible de plein pied.

Un jardin clôturé de 350 m² et un potager pédagogique

de 150 m² sont adjacents à l'ensemble.

4-L' école à la rentrée 2025: l'accueil des enfants, l'encadrement professionnel et le statut.

Il est envisagé d'accueillir entre 8 et 13 enfants la première année, la limite maximum étant envisagée à 17 enfants.

Deux adultes, un(e) enseignant(e)/directeur (ice) diplômé(e) et une assistante scolaire formée aux méthodes d'apprentissages et sensibilisée aux déficiences et handicaps, encadreront et accompagneront les enfants.

Une association à but non-lucratif supporte et accompagne le projet afin de générer une dynamique et des ressources financières qui permettront de rendre le projet viable quant à la formation continue du personnel et l'achat de matériel pédagogique.

5-Le temps pédagogique

Le rythme et le calendrier scolaire sont alignés sur ceux de l'éducation nationale car à termes, les enfants doivent pouvoir, s'ils le souhaitent réintégrer ou intégrer le système scolaire public de façon fluide.

Les jours d'école: Lundi , Mardi, Jeudi et Vendredi.

Les horaires de classe :

Matinée 9h à 12h

Après-midi 13h30 à 16h30

Une garderie du matin est prévue de 8h à 9h.

Une garderie du soir est prévue de 16h30 à 17h30.

6-Le projet pédagogique et la pédagogie

Le projet pédagogique s'articule sur le fond, en respectant le socle commun des apprentissages de l'éducation nationale et sur la forme en pratiquant une pédagogie transversale et interdisciplinaire.

Pour cela, il est envisagé d'exploiter les thèmes du vivant et de la nature en exploitant, entre autre, le potager présent au sein de l'école : les sciences, les mathématiques, la langue française, la découverte du monde et les arts y ont toute leur place. Chaque saison y trouvera matière à réflexion et création d'où découleront raisonnements et apprentissages. Bien d'autres projets abordant l'interdisciplinarité sont en réflexion afin de permettre à tout un chacun d'exprimer son potentiel et gagner en estime de soi.

L'ouverture au monde en invitant les échanges intergénérationnels à prendre place au sein de l'école pour transmettre des savoirs artisanaux est envisagée comme un point d'encrage potentiel aux valeurs de respect et de partage.

S'autoriser à utiliser des pédagogies éprouvées telles que les pédagogies Montessori et Freinet doit pouvoir permettre de favoriser la réussite du plus grand nombre. Elles ne sont pas exhaustives et le but est d'être au plus près de ce que chaque élève a besoin pour apprendre et

progresser.

Le matériel Montessori sera largement utilisé car associé à la méthode du même nom, il permet de conscientiser l'abstrait, paramètre important qui fait souvent défaut et bloque le processus d'apprentissage.

7- Annexe

Maria Montessori, née en 1870 en Italie, a été encouragée, dans son éducation à être indépendante, à défendre ses idées et à assumer ses ambitions.

En 1892, elle réussit à intégrer la faculté de médecine de Rome, et en 1896, à 26 ans, elle obtient son diplôme de docteur en médecine. Elle obtient également une licence en biologie , philosophie et psychologie.

Elle est ainsi l'une des premières femmes diplômées d'Italie. Elle travaille comme assistante de 1894 à 1896 dans la clinique psychiatrique de Rome où

elle constate que les enfants déficients mentalement sont mélangés aux adultes, sans activité ni jeu à disposition alors que la manipulation lui semble être un élément essentiel au bon développement cognitif.

Elle obtient la création d'un des premiers services pédo-psychiatriques d'Italie.

Elle milite activement pour la défense et la reconnaissance des droits des femmes et des enfants atteints de déficience mentale.

Le ministre de l'éducation lui confie la direction de l'école ortho-phrénique de 1899 à 1901.

Pour exercer au mieux sa profession, elle part en France étudier la pédagogie, et crée son propre matériel. C'est un vrai succès puisque les enfants déficients réussissent davantage les examens de lecture et d'écriture.

Peu de temps après, elle crée sa propre école d'ortho phrénie, y forme des enseignants et leur fait prendre conscience de l'importance de l'observation :

« observer et non juger ».

En 1906, elle crée sa propre méthode pédagogique pour très jeunes enfants « normaux » et ouvre la première maison des enfants.

En 1908, on lui demande d'ouvrir une école dans un immeuble de quartier défavorisé de Rome. L'évolution des enfants sera si spectaculaire que la méthode de Maria devient mondialement connue.

Par la suite, elle est sollicitée par de nombreuses organisations caritatives pour créer des maisons d'enfants.

En 1913, elle part enseigner sa méthode aux Etats-Unis et y reste jusqu'en 1918.

En 1924, le dirigeant fasciste italien Benito Mussolini confie à Maria Montessori des écoles d'état ainsi que la formation des enseignants.

Refusant toute instrumentalisation politique, elle démissionne et déclare « au-dessus de la politique, il y a l'enfant, c'est-à-dire l'humanité »